

Fiche informative sur l'action 2014-2015

pasi@ac-nancy-metz.fr

Titre de l'action :
L'année du passage en 6ème
Nom, adresse postale, mél et numéro de téléphone de l'école ou de l'établissement (préciser la circonscription pour une école) :
Inspection de l'Education Nationale - Circonscription de Vittel et l'ensemble des 5 Collèges de la Circonscription Coordonnées des écoles et collèges concernés : voir annexe 1
UAI de l'école ou de l'établissement :
0880084N
Site internet de l'école ou de l'établissement :
http://www4.ac-nancy-metz.fr/ien-vittel/
Souhaitez-vous présenter cette action au prix académique de l'innovation 2015 (sous réserve que l'action soit effectivement mise en œuvre) ?
oui
Votre action est-elle une innovation ? Une expérimentation au titre de l'article 34 ? Une expérimentation relevant d'un autre cadre (précisez) ?
Innovation
Préciser comment vous allez évaluer votre action (objectifs, modalités et indicateurs) (2000 caractères maximum) :
<u>Les objectifs et leurs indicateurs</u> Les objectifs constituent le cadre de mise en œuvre des actions de projet Académique 2014-2018 : <i>: Assurer à tous et à chacun la maîtrise du socle commun</i> Objectif 1 : Garantir la maîtrise des compétences du palier 2 du socle commun pour

tous les élèves

- **Indicateur :**

Taux de validation du palier 2 en fin de CM2.

Taux de validation du palier 2 en fin de cycle de consolidation (CM1-CM2- 6^{ème}).

Objectif 2 : l'indicateur de la satisfaction des parcours

- **Indicateur :**

Baisse du taux de redoublement en CM2 et en 6^{ème}.

Evolution du n

Observation et réduction du t

Objectif 3 : La continuité des apprentissages

- **Indicateur :**

D Réussite aux évaluations spécifiques CM2 et 6^{ème}.

.Engagement des équipes dans les groupes de travail pédagogiques et impact des actions communes sur les élèves.

: Renforcer un pilotage mobilisateur au service des élèves et des usagers :

Objectif 4 : l'action commune des équipes de premier et second degré pour :

R

des élèves aux conseils écoles-collèges.

Assurer une politique de formation inter - degrés

Associer mieux les parents aux projets de réussite éducative des élèves et les accompagner dans les démarches partenariales.

- **Indicateur :**

Tenue et impact des Conseils école-collège (actions et).

Utilisation du temps de concertation par les professeurs des écoles et des collèges aux bénéfices des élèves et du dispositif.

Participation des enseignants aux temps de formation commune. Implication des corps

les spécifiquement accompagnées

Modalités d'évaluation

Le suivi des élèves et du projet en conseil Ecoles-Collège.

La régulation du dispositif « » est effectué en groupe de pilotage (IEN, équipes de circonscription, équipes de direction).

té du Directeur Académique des Vosges

Date de création de cette fiche :

18 décembre 2014

Date du début de votre action :
Septembre 2011
Durée prévue (nombre d'années scolaires) :
4
Quels documents allez-vous produire ? Préciser la nature (écrit, diaporama, vidéo, son...) :
Diaporama de formation
Avez-vous une URL à communiquer pour retrouver ces documents (à défaut ce sera celle de votre article sur le site du PASI) ?
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article897
Résumer votre action en une centaine de mots maximum, soignez précis et attractif, cette description doit être accessible à tout public :

ccueillant

Mél :	ce.ien88-vittel@ac-nancy-metz.fr
Site en ligne (adresse de l'article du site du PASI consacré à votre action) :	
http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article897	
Dans quelle(s) catégorie(s) s'inscrit votre action (n'en conserver que 2 au maximum, effacer les autres) ?	
1. recentrage sur les apprentissages fondamentaux 3. ambition scolaire pour les élèves 4. modalités d'évaluation des élèves 5. pilotage pédagogique et éducatif de l'école de l'état 8. action en lien avec la formation des enseignants	
Constat à l'origine de l'action :	
Des actions de liaison ponctuelles, disjointes et tardives ne permettant pas d'anticiper les besoins des élèves Une trop longue période de latence en début de 6^{ème} pour diagnostiquer les besoins et mettre en place les actions nécessaires. la perte d'informations lors du changement de degré.	
Objectifs poursuivis :	
Mettre en place et développer le projet « l'année de passage en 6^{ème} » sur le territoire de la circonscription de Vittel pour les 27 écoles et les 5 collèges dont 3 en RRS (sortie du RRS au 1^{er} janvier 2015) recrutant sur un secteur rural isolé. Favoriser la réussite des élèves, prévenir le décrochage scolaire et limiter le recours au redoublement. Mieux cibler les informations utiles pour accompagner les élèves dès la rentrée en 6^{ème}. A partir des principes pensés globalement, décliner la mise en œuvre des actions en s'adaptant aux ressources et contraintes de chaque école et de chaque territoire.	
Nombre d'élèves et niveau(x) concerné(s) :	
<u>pour l'année de passage 2014</u> 357 CM2 répartis sur 27 écoles et 31 classes de CM2. 330 élèves de 6^{ème} répartis sur 5 collèges et 12 classes. Les élèves concernés par le dispositif pour l'année de passage 2014 : environ 50 élèves de CM2 ciblés en février 2014 en conseil Ecole-Collège. <u>pour l'année de passage 2015</u> 369 CM2 répartis sur 26 écoles et 32 classes de CM2. élèves de 6^{ème} répartis sur 5 collèges et classes.	

Décrivez votre action (de façon à compléter le résumé) :
Voir annexe 2 : frise chronologique « l'année de passage en 6^{ème} »
Modalités de mise en œuvre de l'action :
Développement d'un réseau pédagogique en mettant en relation les enseignants du premier et du second degré. Développement d'une culture commune autour des besoins des élèves, d'une approche positive de l'évaluation favorisant l'égalité des chances Prise en charge et repérage précoce des élèves à besoins particuliers. Modification en substance du calendrier habituel des actions de continuité Ecole – Collège. Anticipation concrète du conseil Ecole-Collège et du cycle de consolidation prévus dans la loi sur la Refondation de l'école autour de différents dispositifs : Heures de conseil Ecoles-Collège. Temps de concertation des équipes écoles et collèges. Dispositif d'accompagnement des élèves, d'adultes et de soutien : voir annexe 3 « Aides mobilisables pour les élèves ».
Quels sont les moyens mobilisés ? Nombre d'enseignants ? Quelles disciplines ? Quels autres personnels impliqués ?
38 professeurs des écoles accueillants les CM2. Tous les professeurs des 5 collèges enseignant en 6^{ème} (toutes disciplines confondues).
Votre action a-t-elle une dimension partenariale ? Avec qui ? De quelle nature ?
Partenariat premier et second degrés Partenariat avec les familles des élèves concernés En fonction des situations, partenariat avec la MDPH, les services sociaux et médicaux et les collectivités territoriales (mairies ou Conseil Général). Le partenariat défini est spécifique à chaque situation d'élève concerné
Votre action a-t-elle des liens avec la recherche (contacts, travaux engagés ou références bibliographiques en appui de votre action...) ?
Pas de lien actuellement.
Quelles sont les modalités de suivi et de l'évaluation de l'action (auto-évaluation, évaluation interne, externe...) ?

Evaluation interne des cohortes d'élèves de début d'année c. le.
Evaluation par les professeurs des deux degrés des élèves sur des protocoles communs et la validation continue des compétences du socle commun.
Evaluation annuelle du dispositif par le groupe de pilotage qui arrête et enrichit annuellement les modalités du suivi. Il définit également les actions pédagogiques utiles et la formation des enseignants en fonction des besoins.

Citez des ressources, des points d'appui, des leviers qui vous ont permis de progresser (3 maximum) :

La mise en œuvre de tout le processus de concertation, de l'analyse des effets d'établissement sur des objectifs communs.
Implication et adhésion au projet des équipes pédagogiques.

Avez-vous rencontré des difficultés, des résistances, des freins qui ont gêné votre action (3 maximum) ?

Dispersion territoriale, hétérogénéité des structures scolaires en milieu rural.
Modalités d'évaluation différentes entre écoles entre école et collège (notamment, appréciation, adaptation des compétences)
Absence de cohérence dans les principes et les pratiques de validation du palier 2.

Quels effets avez-vous constatés sur les acquis des élèves ?

- **Meilleure réussite des élèves grâce à :**
l'individualisation des parcours et la prévention du redoublement.
Une meilleure continuité d'analyse et de suivi des situations.
Une mobilisation du collège pour valider les compétences du palier 2 du socle commun non acquises à l'issue de la scolarité primaire
la mise en œuvre généralisée de la passerelle (notamment 201)
- **Réduction de l'absentéisme et du décrochage scolaire**

Quels effets avez-vous constatés sur les pratiques des enseignants ?

- **l'analyse précoce des situations d'élèves et l'anticipation des réponses à prévoir**
- **Des interventions plus précoces au collège, articulées avec celles mises en place à l'école**
- **Des familles mieux informées et associées.**
- **Harmonisation des regards et des pratiques : entrée dans le travail par compétences, positionnement des élèves, réflexion en coïncidence sur le travail personnel (nouveau 2015).**
- **Des équipes constituées autour des besoins des élèves.**
- **l'adoption d'un système d'évaluation différenciée vers des évaluations critériées (à partir des compétences du socle).**

Quels effets avez-vous constatés sur le leadership et les relations professionnelles ?

- **Des dossiers d'élèves lisibles et plus pédagogiques : composition simplifiée ou enrichie selon les situations.**
- **Des actes de gestion qui responsabilisent les équipes : composition des classes, élaboration des emplois du temps, définition des dispositifs d'accompagnement, constitution d'équipes référentes**
- **Anticipation majeure des moments mobilisateurs pour l'accompagnement des**

élèves : utilisation optimale de la DHG, répartition de services, composition des classes, des groupes d'adultes et des équipes encadrantes - Explicitation des besoins de formation des enseignants : programme de FIL en cours (maîtrise de langages) et à venir (travail personnel des élèves.
Quels effets avez-vous constatés sur l'école, l'établissement ?
participer à l'établissement d'un climat scolaire apaisé : mobilisation des équipes écoles et collèges autour des besoins des élèves fragiles ; prévention du décrochage.
Quels effets avez-vous constatés plus généralement sur l'environnement ?
Approche en faveur d'enfants à besoins particuliers Prise en charge personnalisée d'élèves en association avec les familles
Avis du chef d'établissement ou de l'IEN :
Action inter – degrés, pluriannuelle, à l'échelle du territoire d'une Circonscription qui marque durablement la politique des Etablissements (projet d'écoles et contrats d'objectifs des collèges). Principe d'action transposable dans la liaison maternelle / élémentaire : expérimentation en cours dans le groupe Maîtrise de la Langue du département des Vosges sur la continuité Grande section / CP. Dispositif présenté à l'ensemble des chefs d'établissement du second degré du département et qui pourrait faire l'objet d'un transfert au niveau de la liaison collège / lycée. Une réflexion sur le positionnement des élèves est d'ailleurs engagée sur ce point en commission pédagogique sur le BEF Epinal/Plaine des Vosges.

Indexation de l'action

Mise en œuvre de l'action	- par une équipe élargie : enseignants d'un même champ disciplinaire - les écoles primaires et les collèges de l'ensemble d'une circonscription
Pilotage de l'action	- La direction de 5 collèges
Typologie de l'évaluation de l'action	- sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...) - sur l'enseignement des disciplines - sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.) - sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.) - sur la coopération avec les partenaires du système éducatif (parents etc.) - sur l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement - sur l'organisation de l'établissement, l'impact sur son image
Typologie des modalités	- une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves

d'évaluation de l'action	- une évaluation interne ET externe dans les secteurs RRS - une évaluation intégrée dans le rapport du chef d'établissement
Typologie de l'accompagnement (qui est accompagné ?)	- l'équipe
Typologie de l'accompagnement (qui accompagne ?)	- un formateur : CPC, ATICE - un inspecteur - un conseiller pédagogique - des chefs d'établissement -
Typologie de l'accompagnement (quel type d'accompagnement ?)	- évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) - conseil (prospectif) - aide technique (aide à la rédaction de bilan, formation à l'utilisation d'un outil etc.) - élaboration de ressources
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	- les mécanismes cognitifs de la réussite scolaire - la violence scolaire et les élèves à risques - l'évaluation des apprentissages, des pratiques, des unités éducatives - le conseil pédagogique et le partage des responsabilités pédagogiques et éducatives - l'amélioration de l'école et le travail enseignant

Thématiques (classification du [DRDIE](#))

SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS	
Maîtrise du français / prévention de l'illettrisme	1.1
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Évaluation des élèves	1.5
Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.6
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.8
Prévention du décrochage scolaire	1.9

Prise en charge de la difficulté scolaire	1.13
VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS	
Relations avec les parents	3.4
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.5
Climat dans l'établissement (<i>absentéisme, tenue de classe, prévention des violences et discriminations, bien-être des élèves, égalité filles-garçons</i>)	3.6

Mots-clés (indexation PASI-CARDIE)

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Ecole élémentaire SEGPA	Accompagnement scolaire PPRE Tutorat	Compétences Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Evaluation Liaisons (inter degrés, inter cycles) Parents, Ecole Socle commun	Interdisciplinarité

Éventuellement ajoutez au-dessous du tableau les mots-clés qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus mais qui semblent pertinents pour caractériser l'action (ne pas ajouter de mots dans le tableau).

Ecole primaire

Réseau Ecoles et Collèges en milieu rural

Annexe 1

A A A A A A

Secteur de Bains les Bains

Collège	Ecoles
Collège Julie Victoire DAUBIE 42, Rue du Chesnois 88 240 BAINS-LES-BAINS ce.0880002@ac-nancy-metz.fr Tél. 03.29.36.32.21	Bains les Bains 88240 Elémentaire 0881580 P ce.0881580@ac-nancy-metz.fr 03.29.36.33.85
	Fontenoy le Château 0881421 S ce.0881421@ac-nancy-metz.fr 03.29.36.24.70
	La Chapelle aux Bois 0880886 K ce.0880886@ac-nancy-metz.fr 03.29.30.19.76
	Le Clerjus 0880893 T ce.0880893@ac-nancy-metz.fr 03.29.30.49.39

Secteur de Contrexéville

Collège	Ecoles
Collège LYAUTEY 547, Rue de Normandie B.P. 20 88 140 CONTREXEVILLE ce.0881102@ac-nancy-metz.fr Tél. 03.29.05.80.15	Bulgnéville Elémentaire 081666 H ce.0881666@ac-nancy-metz.fr 03.29.09.11.02
	Contrexéville Elémentaire 0880585 H ce.0880585@ac-nancy-metz.fr 03.29.08.02.75
	Saint-Ouen les Parey 0881423 U ce.0881423@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.22.61
	Vrécourt 0880628 E ce.0880628@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.35.01

A

Secteur de Lamarche

Collège	Ecoles
Collège Guillaume de LAMARCHE Rue de la Croix de Mission 88 320 LAMARCHE ce.0880034@ac-nancy-metz.fr Tél. 03.29.09.52.06	Ainville 0880240 H ce.0880240@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.92.76 Mairie
	Damblain 0881353 T ce.0881353@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.30.75
	Lamarche 0881157 E ce.0881157@ac-nancy-metz.fr 03.29.09.50.38
	Martigny les Bains _ Pierre et Marie Curie 0881366 G ce.0881366@ac-nancy-metz.fr 03.29.09.71.12

Annexe 1

A A A A A A

A

Secteur de Monthureux Darney

Collège	Ecoles
Collège du Pervis 301, Rue de la croix de mission 88 410 MONTHUREUX-SUR-SAONE ce.0881386@ac-nancy-metz.fr Tél. 03.29.09.01.70 Collège annexe de Monthureux-sur-Saône Rue Stanislas 88 260 Darney ce.0881681@ac-nancy-metz.fr Tél. 03.29.09.32.24	Bleurville 0880202 S ce.0880202@ac-nancy-metz.fr 03.29.09.05.62
	Châtillon- sur- Saône 0880242 K ce.0880242@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.98.01
	Hennezel _ Clairey 0880436 W ce.0880436@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.00.79
	Darney élémentaire 0881605 S ce.0881605@ac-nancy-metz.fr 03.29.09.81.45
	Lerrain 0880438 Y ce.0880438@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.52.03
	Monthureux / Saône ce.0881702@ac-nancy-metz.fr 0881702 X 03.29.09.03.15
	Provençères-les-Darney 0880441 B ce.0880441@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.40.89
	Escles 0880433 T ce.0880433@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.51.09

A

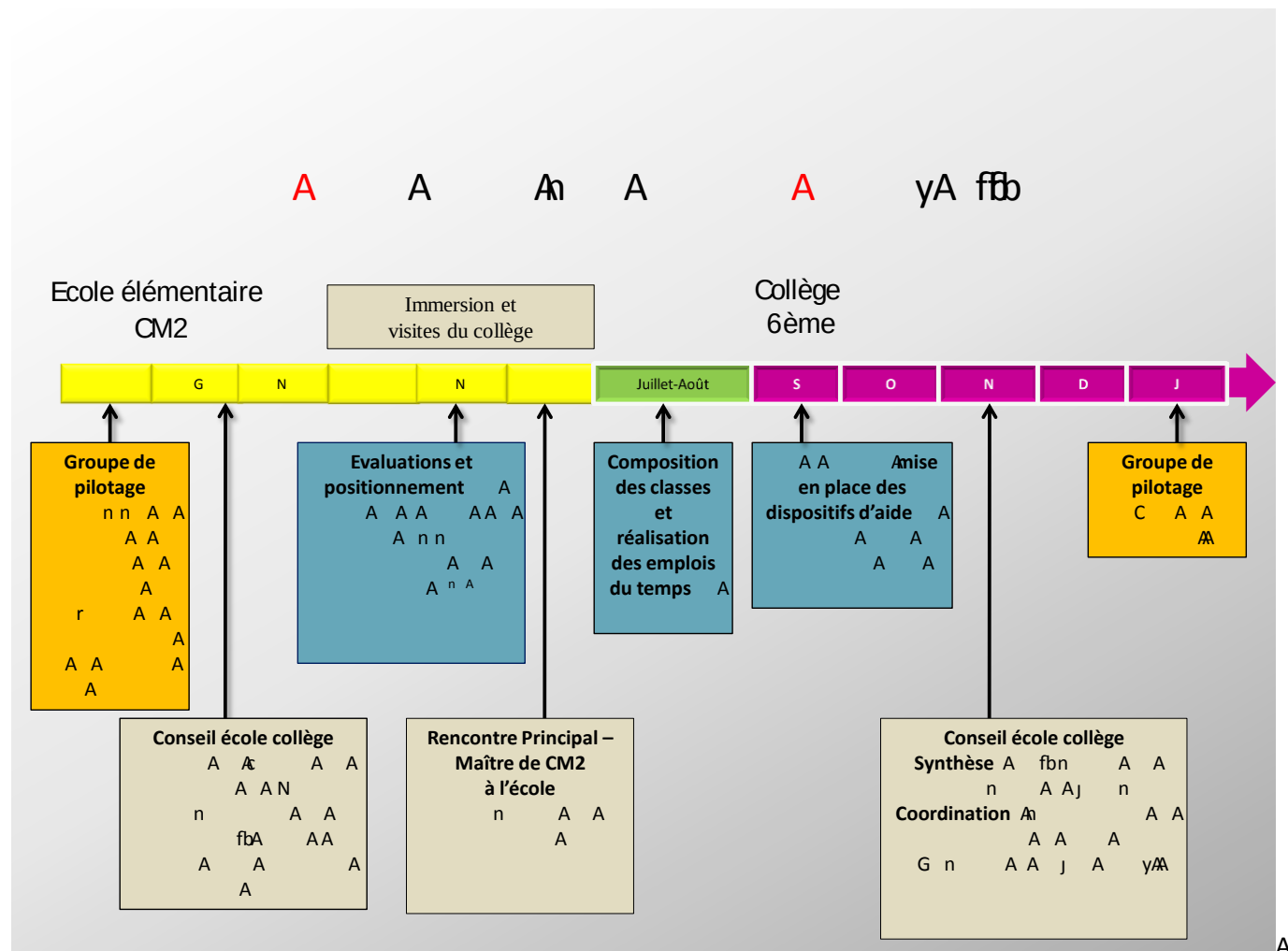
Secteur de Vittel

Collège	Ecoles
Collège Jules VERNE 92, Rue du Lieutenant Gauffre 88 800 VITTEL ce.0880156@ac-nancy-metz.fr Tél. 03.29.08.19.40	Domjulien 0880589 M ce.0880589@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.79.45
	Vittel Haut de Fol 0881093 K ce.0881093@ac-nancy-metz.fr 03.29.08.06.57
	Vittel Centre 0881704 Z ce.0881704@ac-nancy-metz.fr 03.29.08.19.74
	Remoncourt 0880597 W ce.0880597@ac-nancy-metz.fr 03.29.07.73.85
	Haréville-sous-Montfort 0880592 R ce.0880592@ac-nancy-metz.fr 03.29.08.58.27
	Saint-Remimont 0880621 X ce.0880621@ac-nancy-metz.fr 03.29.08.31.84

Annexe 2

G A r AA A A A Aⁿ AA

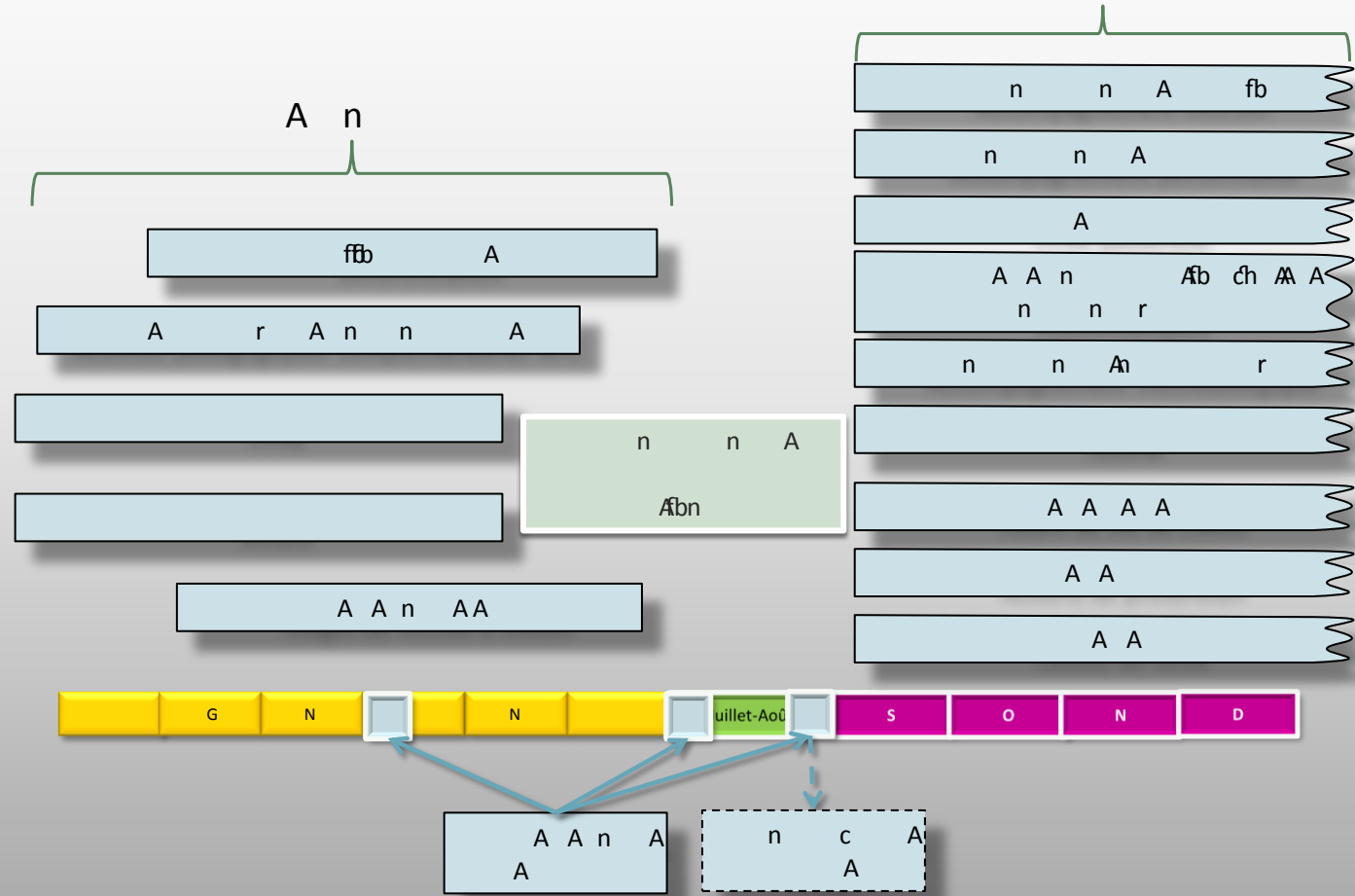
A A An A A yA ffb



Annexe 3

fb n n A A A A A A

An c c A A A



A

